

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## COMMUNE DE TRAIZE (Savoie) REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté en date du 05/03/2019, Monsieur le Maire de la Commune de TRAIZE a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative à la révision du Plan Local d'Urbanisme.

A cet effet, Madame Stéphanie GALLINO, hydrogéologue, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Grenoble.

**La présente enquête publique se déroulera à la Mairie de Traize (chef-lieu, 73170 TRAIZE) du mardi 9 avril 2019 au jeudi 16 mai 2019 inclus, soit pour une durée de 38 jours consécutifs.**

Les pièces du dossier soumises à l'enquête ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles seront tenus à la disposition du public à la Mairie de Traize pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture au public, soit :

- Lundi, et Mercredi de 16 heures à 19 heures et jeudi de 14 heures à 16 heures

Le dossier de révision du P.L.U pourra également être consulté sur un poste informatique sur ces mêmes créneaux.

Le dossier est également consultable en ligne à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/1200>

Toute personne pourra, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique, ainsi que des informations relatives à cette enquête auprès de Monsieur le Maire de Traize (04 79 65 95 34 / mairietraize@wanadoo.fr).

Pendant toute la durée de l'enquête, le public peut prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, dans un registre ouvert à cet effet à la Mairie de Traize, ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur (Mairie de Traize, Madame la Commissaire Enquêteur, chef-lieu, 73170 TRAIZE) ou par voie électronique : [enquete-publique-1200@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-1200@registre-dematerialise.fr)

La commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, propositions et contre-propositions, en Mairie de Traize, aux dates et heures suivantes :

- Mercredi 10 avril de 16 heures à 19 heures,
- Mercredi 24 avril de 16 heures à 19 heures,
- Jeudi 16 mai de 16 heures à 19 heures.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront déposés à la Mairie de Traize pour être tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Le rapport et les conclusions seront en outre publiés par voie électronique à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/1200>

Au terme de l'enquête, le projet de révision du plan local d'urbanisme, pourra éventuellement être modifié et les décisions d'adoption du projet seront soumises à l'approbation du Conseil Municipal.

La procédure de révision du PLU a fait l'objet d'une évaluation environnementale.

Les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête sont jointes aux dossiers.

Le Maire  
Guy DUMOLLARD

